

FEM-7003 – Les Femmes et la Santé

Université féministe d'été 2016

<http://universitefeministedete.fss.ulaval.ca>

Site du cours et boîte de dépôt : www.portaildescours.ulaval.ca

Amélie Keyser-Verreault, responsable de l'encadrement

amelie.keyser-verreault.1@ulaval.ca

TRAVAUX, ÉVALUATION ET ENCADREMENT

LE PROGRAMME DU COLLOQUE (contenu du cours), les résumés des communications et des notes biographiques sur les conférencières et conférenciers se trouvent dans votre pochette et sur le site Internet.

LES TRAVAUX – Ce cours comporte deux (2) travaux de nature différente.

1) Le compte rendu/synthèse de trois séances (bloc d'une demie-journée) du colloque, dont la séance finale du vendredi matin et deux autres au choix (15-18 pages maximum pour l'ensemble; 40% de la note, réalisés individuellement). Une seule des autres séances comportant une conférencière seulement peut faire partie de ce choix.

Dans l'introduction, mentionnez, brièvement, pourquoi vous avez fait ce choix. (3 pts)

Dans le corps du texte, pour chacune des trois séances (10 pts pour chaque compte rendu/synthèse), précisez qui sont les auteur-e-s et résumez chacune des communications en indiquant le type (présentation de résultats de recherche?, témoignage personnel?, etc.) et la teneur (sujet traité, position/approche théorique et méthodologique de l'auteur-e, questions soulevées, conclusions, etc.). Pour chaque séance, soulignez les liens entre les communications (convergences, divergences ou contradictions, etc.), ainsi que les points forts ou les débats de la période de discussion.

En conclusion à l'ensemble, établissez des liens et/ou des oppositions entre les trois séances thématiques résumées et exprimez votre point de vue (jugements, questions que cela soulève chez vous, apport à votre cheminement, etc.). (7 pts)

Ce travail est à remettre **au plus tard le 15 juin 2016 à 12h (midi)** via la boîte de dépôt du portail des cours. Vous devez aller sur le site du cours : www.portaildescours.ulaval.ca, entrer à l'aide de votre IDUL et de votre mot de passe, puis déposer vos travaux dans la boîte de dépôt sous l'onglet « Évaluation et résultats ».

2) Un essai sur un sujet de votre choix (18 pages maximum, incluant les références; 60% de la note), en lien avec les sujets traités durant le colloque.

En utilisant les notes que vous aurez prises, les présentations *power point* disponibles et les références fournies par les conférencières et les conférenciers que vous jugez particulièrement utiles, rédigez un essai féministe sur un sujet de votre choix. L'essai doit, bien entendu, comporter une table des matières, une introduction et une conclusion, ainsi que des références dans le texte et la liste des références aux textes utilisés à la fin.

Il faut m'informer, au cours de la semaine, du sujet que vous comptez développer pour que je puisse vous guider au besoin.

Il n'y a aucun inconvénient à ce que l'essai soit réalisé en équipe de deux ou de trois personnes. Dans ce cas, l'essai doit être plus élaboré (25-30 pages) et il faut vous assurer que l'ensemble soit consistant et cohérent.

Votre travail sera noté selon les critères suivants : Pertinence, qualité et quantité des liens avec les séances du colloque (15 pts); Précision et justesse des propos (20 pts); Consistance et cohérence (15 points); Bibliographie (10 pts); Présentation (5 pts).

Ce travail est à remettre au plus tard le **29 juin 2016 à 12h (midi)** via la boîte de dépôt du portail des cours. Vous devez aller sur le site du cours : www.portaildescours.ulaval.ca, entrer à l'aide de votre IDUL et de votre mot de passe, puis déposer vos travaux dans la boîte de dépôt sous l'onglet « Évaluation et résultats ».

En plus de votre niveau d'étude et de la qualité des deux travaux, l'évaluation prendra en considération la qualité de l'écriture. Une écriture déficiente donnera lieu à une diminution de la note pouvant atteindre 10% pour chacun des travaux.

L'ENCADREMENT – N'hésitez surtout pas à me consulter. Je suis à votre disposition toute la semaine! Je vous encourage aussi à profiter *au maximum* de la présence de toutes les personnalités féministes et proféministes qui seront avec nous cette semaine; quelle belle occasion pour vous de discuter *en personne* avec elles! Une fois l'Université féministe d'été terminée pour toutes questions vous pourrez me contacter à l'adresse qui apparaît en haut de ce document et je vous répondrai dans un délai de 48 h ouvrables. Afin d'éviter les délais supplémentaires, je vous demande d'être précis et explicite dans vos questions.

LA PRÉSENTATION – Tous les travaux doivent être formatés en Times New Roman 12, à interligne 1,5, avec des marges de 2,5 cm (1 pouce) maximum. La page couverture doit comporter les précisions suivantes :

En haut : Nom et prénom, département, université, matricule, numéro du cours (FEM-7003).

Au milieu : Compte rendu, suivi des titres des trois séances, ou titre de l'essai.

En bas : vos coordonnées personnelles cet été (adresse, numéro de téléphone, courriel).

LA DATE LIMITE pour déposer les travaux dans la boîte de dépôt du cours est **le 29 juin 2016**. Vous devez aller sur le site du cours : www.portaildescours.ulaval.ca, entrer à l'aide de votre IDUL et de votre mot de passe, puis déposer vos travaux dans la boîte des travaux, sous l'onglet « Évaluations et résultats ».

LE PLAGIAT fait partie des infractions au Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants de l'Université Laval et est passible de sanctions.

Règles disciplinaires

Tout-e étudiant-e qui commet une infraction au *Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants de l'Université Laval*, dans le cadre du présent cours, notamment en matière de plagiat, est passible des sanctions qui sont prévues dans ce règlement. Il est très important pour tout-e étudiant-e de **prendre connaissance des articles 28 à 32 du Règlement disciplinaire**, qui peuvent être consultés à http://www.ulaval.ca/sg/Reg/Reglements/Reglement_Disciplinaire.pdf.

Plagiat

Tout-e étudiant-e est tenu-e de respecter les règles relatives à la protection du droit d'auteur-e. Constitue notamment du plagiat le fait de :

- i) Copier textuellement un ou plusieurs passages provenant d'un ouvrage sous format papier ou électronique sans mettre ces passages entre guillemets et sans en mentionner la source;
- ii) Résumer l'idée originale d'un-e auteur-e en l'exprimant dans ses propres mots (paraphraser) sans en mentionner la source;
- iii) Traduire partiellement ou totalement un texte sans en mentionner la provenance;
- iv) Remettre un travail copié d'un-e autre étudiant-e (avec ou sans l'accord de cet-te autre étudiant-e);
- v) Remettre un travail téléchargé d'un site d'achat ou d'échange de travaux scolaires.

Source : COMMISSION DE L'ÉTHIQUE DE LA SCIENCE ET DE LA TECHNOLOGIE, *La tricherie dans les évaluations et les travaux à l'université : l'éthique à la rescousse*, rédaction : Denis Boucher, Québec, 15 mai 2009.

Trois outils POUR ÉVITER LE PLAGIAT que nous vous suggérons très fortement de lire :

AELIES – Plagiat : <http://www.aelies.ulaval.ca/index.php?id=163>

CADEUL – Plagiat : <http://www.cadeul.com/bde/plagiat>

Guide pour les travaux écrits : <http://www.fss.ulaval.ca/cms/upload/pol/fichiers/guidetravaux2005.pdf>

BARÈME DE CONVERSION DES NOTES

A+	90-100	B+	75-79,99	C+	60-64,99
A	85-89,99	B	70-74,99	C	50-59,99
A-	80-84,99	B-	65-69,99	E	0-49,99

Bonne semaine à l'Université féministe d'été 2016!